



PREFECTURE AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 3 - JUILLET 2011

PUBLIE LE 1er JUILLET 2011

SOMMAIRE

Préfecture de l'Aude

pref11- SECRETARIAT GENERAL

Avis - Avis de concours interne sur titres de Cadre de Santé 1

Avis de concours interne sur titres de Cadre de Santé

Un concours sur titres est organisé par le Centre Hospitalier de Narbonne, en application de l'article 2 du décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir :

3 POSTES DE CADRE DE SANTE *FILIERE INFIRMIERE*

Conditions à remplir :

Il est ouvert aux fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets n°88-1077 du 30 Novembre 1988 et n° 89-613 du 1^{er} septembre 1989, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités.

Peuvent également être candidats, les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière, titulaires de l'un des diplômes d'accès à l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique.

Dépôt des candidatures :

Les lettres de candidature, accompagnées des diplômes ou certificats, d'un curriculum vitae et d'un projet professionnel, doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à Monsieur Le Directeur des Soins du Centre Hospitalier de Narbonne, 16 rue Rabelais BP 824 11108 NARBONNE cedex, dans un délais de deux mois à compter de la publication au recueil des actes administratifs de la région.

Des renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les dates et lieux du concours peuvent être obtenus auprès de l'établissement organisateur.